

Paris lundi, 24 7<sup>bre</sup> 1866.

Mon cher fils,

J'ai passé hier une dure journée et j'ai en vain tenté au milieu de discussions accablantes, de t'adresser un mot intelligible à l'heure du courrier. Je vais dès ce matin (6<sup>h</sup>) t'adresser un mot complémentaire, avant que le tracas journalier recommence.

Je crois que nous devons faire de grands efforts pour compléter cette année notre jardin et nous mettre en mesure de le planter ; je me mets donc sans réserve, autant que de dures nécessités le permettent, à l'étude de ceux de tes projets qui se lient à cette partie de notre création. Ne m'accuse donc pas de lenteur si je te parais trop tarder.

J'adopte ton tracé de mur ; et je complète ton projet. Il ne faut rien faire qui tourne au luxe, mais il faut créer un ensemble utile et agréable. Pour cela il faut absolument soumettre chaque élément à l'appréciation des architectes ; et Dieu merci nous avons en Aldrophe<sup>1</sup> et Hardy<sup>2</sup> des gens pleins de talent ; ils sont féconds quand on leur donne l'idée. Voici les éléments du travail que tu recevras par le courrier de ce soir ou de demain.

1° ton bâtiment de jardinier, prolongé jusqu'au mur de clôture

2° un bâtiment hangar, symétrique, recevant le fumier au fond et au-dessus une foule d'objets qu'on veut couvrir

3° entre deux une barrière complétant un motif qui fera bon effet de la route

[croquis]

/2/ 4° Enfin ton mur dans le prolongement des façades sud des deux bâtiments, et qui pourra être prochainement commencé dès que nous saurons la résistance à lui donner pour qu'il résiste à la pression du réservoir, à la pression des bâtiments du lavoir et de la buanderie.

Par beaucoup de motifs que je n'ai pas le temps de t'expliquer, il faut que nous déterminions avant tout la différence de niveau entre le haut et le bas du mur par le travers du réservoir.

Il serait beaucoup à désirer que cette hauteur fût au moins de 1 mètre. Et je te prie avant tout de prendre ton niveau à bulle d'air pour aviser au moyen d'atteindre ce but. À cet effet.

1. Prends la différence de niveau exacte entre la cote 340 seuil du château et le niveau du sol de l'arcade des communs. Tâche d'opérer d'un seul coup en élaguant les branches inférieures de notre bowlingrin.

2. Tire ensuite une droite le long de la façade est des communs depuis l'arcade jusqu'au mur de clôture projeté ; multiplie cette longueur par la pente des ruisseaux de M. Cheysson<sup>3</sup> (0<sup>m</sup>0025 ?) et diminue le total de la cote de l'arcade. Ce sera la pente générale du terrain, et les cotes du bord du mur et du bord du réservoir.

Nota. Cette cote pourra être un peu diminuée en raison de la largeur du réservoir ; mais peu ; parce que comme tu vas le voir les ruisseaux qui amèneront à ce

---

<sup>1</sup> Alfred-Philibert Aldrophe (1834-1895), architecte. Il a collaboré avec Frédéric Le Play à l'exposition universelle de 1867. Membre de la Société internationale des études pratiques d'économie sociale.

<sup>2</sup> Amédée-Léopold Hardy (1829-1894), architecte. Il a collaboré avec Frédéric Le Play aux expositions universelles de 1862 et 1867.

<sup>3</sup> Émile Cheysson (1836-1910), ancien élève de l'École polytechnique, ingénieur et économiste, collaborateur de Frédéric Le Play.

réservoir (notre providence) les eaux grosses de nos cours seront un peu déviés de la ligne droite et par suite allongées [*sic*].

3. Prends ensuite la cote actuelle du sol au point où ce mur sera tracé /3/ et tu auras la différence de niveau.

Je crains que cette différence ne soit pas de un mètre.

Dans ce cas tu pourras l'augmenter un peu par deux moyens : en haussant légèrement le sol de l'arcade; en baissant un peu le sol au pied du mur.

Si nous arrivons à 1 mètre, nous pourrions donner à la verse d'eau 0<sup>m</sup>60 ; ces 0<sup>m</sup>40 suffiront pour la pente et la hauteur du robinet, et la hauteur des vases où l'eau sera puisée ; mais dans cette hypothèse il faudra donner au réservoir une bien grande surface pour obtenir une quantité notable d'eau. Or une seule pluie d'orage sur 1000<sup>m.c</sup> de bâtiments nous donnera au moins 50 met cub. Les portions de cour que nous pourrions faire affluer au réservoir nous donneront infiniment plus.

Pour que l'intéressante question du réservoir occupe dans ta prime d'honneur la place qui lui appartient, il y a dix questions à résoudre que je ne puis discuter ici. Mais le point de départ est la cote que je te demande, avec le plan à l'appui.

D'un autre côté, il ne faut pas plus d'un mètre, car la pente ne pourrait plus être rachetée par ton chemin de 10<sup>m</sup> de long, entre les deux bâtiments : il faut atteindre cette limite et ne la pas dépasser.

Si le nivellement donne plus d'un mètre : on suivra la marche inverse de celle indiquée ci-dessus. On pourra aussi augmenter un peu la pente admise par Cheysson, ce qui facilite l'écoulement de l'eau, sans rendre trop disgracieux le raccordement du sol de la cour avec les sols des communs.

/4/ Je te prie instamment toute affaire cessante de poser sous l'arcade au lieu le plus favorable, une dalle repère qui joue devant nos nivellements de cour le rôle que la dalle du château et l'ancienne dalle de la petite porte du boulingrin ont longtemps joué dans notre travail.

Pour la construction de la boulangerie et pour le nivellement si urgent de la cour, il faut absolument faire un nivellement général qui s'accorde avec les bâtiments, les cours, la conduite d'eau &c. À première vue je suppose que les choses iront ainsi que l'indique le croquis ci-joint.

même jour. 11<sup>h</sup>.

Je reçois ta lettre du 23<sup>ct</sup> ~~seulement~~ aujourd'hui chez moi avec les échantillons de marbre.

Tu as eu tort de commander les maçons et j'espère que tu ne les auras pas mis à l'œuvre.

Comprends donc que je ne puis absolument improviser un travail personnel : et je te déclare que je le crois nécessaire.

Réfléchis je te prie combien de temps tu as perdu à Ligoure pour tes promenades et autres récréations légitimes, et tu comprendras qu'il est décent de me laisser le temps de réfléchir, sans me mettre le couteau sous la gorge.

Tu comprendras la justesse de ces prétentions si tu veux me rendre la justice que ma collaboration peut être utile à l'œuvre commune.

même jour 3<sup>h</sup>

J'espère t'expédier par ce courrier le plan des deux bâtiments du jardin, que tu pourrais commencer de suite.

Tu remarqueras comme principale nouveauté le hangar.

/5/ Ce hangar n'est pas là seulement pour la symétrie. Il a une foule d'avantages que la réflexion t'indiquera si on ne me laisse pas quelques minutes pour les énoncer.

Au point de vue du jardin, il servira à recevoir des brouettes, rames de haricots, perches etc., la jardinière chargée de légumes pour Limoges, des récoltes, etc.

Au point de vue des communs, il servira de débaras [*sic*] pour le fumier, et quand on voudra de remise pour une voiture : dans ce but on laissera accumuler le fumier qui fera un sol au niveau de la cour des communs. Il servira surtout de palais aux poules pendant le froid et la pluie. Elles se trouveront là délicieusement les pattes chaudes et le corps sec &c.

Au point de vue général, on logera là des échelles, poutres d'une longueur de 8<sup>m</sup>. On en fera un admirable magasin à planches en mettant dans du vide [réservé ?] à 2<sup>m</sup>70 des solives mobiles sur lesquelles on logera des planches à magasin. On prendra autant de poutres qu'il faudra en laissant libre la partie touchant aux communs. [*croquis*] On pourra loger là au besoin, une forte récolte de racines car on aura en cube de  $3 \times 8 \times 4 \times 50 = 108$  met cub

Quant à ton bâtim<sup>[en]t</sup> de jardin il gagnera beaucoup à être aussi allongé. Cela est évident à la vue de ces deux plans. [*croquis*]

Au rez-de-chaussée on pourra mettre une porte fort utile en a) avec une marche

/6/ Il faudra démolir et refaire le bout du mur qui sera remplacé par le pignon du bâtiment du jardinier. C'est là un premier exemple des inconvénients d'une exécution partielle sans plan d'ensemble arrêté.

Dieu merci tu es libre maintenant et nous pouvons tout arrêter avant d'entreprendre les constructions ultérieures.

Je travaille en force à la buanderie mais il y a là des questions d'art difficiles qui exigent une longue enquête, et je crains qu'on ne puisse rien faire cette année.

Je pense qu'il faut couvrir en tuiles creuses les deux petits bâtim[ent]s de jardin.

Il faut faire une charpente très économique.

Il n'y a plus moyen de continuer.

Tout à toi

F. Le Play

Tu m'as donné peu clairement les dimensions des cheminées

pour la chambre rouge tu indiques hauteur intérieure 1<sup>m</sup>01

pour la bleue tu dis hauteur

1.20 est-ce intérieure

Il est bien malheureux que tu me retardes ainsi.

/7/ Nous avons eu avec le cousin de ta mère les deux aventures les plus ennuyeuses et les plus ridicules : qui menacent de réagir sur Ligoure. Je l'ai priée de t'écrire aujourd'hui à ce sujet pour que tu saches ce qu'il faut faire dans le cas où l'individu te tomberait sur les bras.